



## Rapport

### Atelier régional du Cluster Francophone

L'inventaire des émissions de GES pour les secteurs de l'énergie et de l'AFAT,  
comme élément de base de mise à jour et de suivi des CDN

#### Echange d'expériences

FAO, Rome, Italie, 28-30 août 2017

#### Messages clés

Les pays francophones font des progrès quant au développement des inventaires des émissions de GES. **L'intérêt d'un système d'inventaire pérenne** est ressenti par tous les pays présents et ceci tout autant pour le secteur énergie que le secteur AFAT. Pendant l'atelier les participants ont effectué des échanges fructueux et ont ainsi pu prendre connaissance des différences entre les systèmes d'inventaire appliqués dans différents pays. Aussi les participants ont été informés sur les derniers développements de la transparence dans l'accord de Paris et se sont familiarisés avec les outils de financement et de renforcement des capacités mis à disposition par des organismes internationaux.

Néanmoins, force est de constater que des progrès restent encore à effectuer. Au vu des lacunes qui persistent encore dans l'ensemble des systèmes nationaux, **l'utilité du réseau se justifie de plus en plus chaque jour**. Le partage d'information entre les pays francophones africains étant nécessaire pour accélérer la pérennisation des systèmes déjà existants. Les défis qui ont été identifiés pendant l'atelier nécessitent un suivi et appui à long terme dans lequel le réseau peut jouer un rôle important.

L'atelier conseille **d'élaborer des plans d'amélioration au niveau national** pour institutionnaliser et pérenniser l'effort de renforcement du système MNV national. Un pareil plan national pourrait inclure plusieurs éléments tel que :

- la mise en place d'un système institutionnel et réglementaire qui permet de définir les responsabilités pour la collection des données.
- l'organisation et l'opérationnalisation de l'activité au niveau national et sectoriel afin de casser les barrières entre les départements pour un échange souple de données.
- la stratégie de sensibilisation des parties prenantes pour qu'à chaque niveau le but, les responsabilités et les bénéficiaires au niveau national soient claires.
- le renforcement des capacités nécessaire pour appuyer le montage du système MNV
- les sources de financement nécessaires pour le développement (souvent avec l'appui de fonds internationaux comme le CBIT/GEF) et la pérennisation du système MNV.

Par ailleurs l'atelier estime nécessaire **la poursuite d'échanges d'expériences au niveau régional**. Ceci dans l'esprit de l'aide mutuelle en échangeant les bonnes pratiques, les défis et les stratégies à développer pour combler les lacunes. Les participants ont tout particulièrement apprécié le dialogue autour de présentations expliquant les arrangements du système MNV actuels dans certains pays.

La troisième et dernière recommandation concerne **la continuation de la familiarisation avec les outils et l'appui disponibles**. Les développements internationaux nécessitent une mise à jour régulière des participants du cluster francophone. Par ailleurs, l'application des lignes directrices 2006 de la GIEC (qui, à terme, devront être appliquées par tous les pays) demande aussi un développement des capacités et ressources au niveau de chaque pays.

Tous les pays participants ont identifié leurs défis majeurs, leurs objectifs pour l'année à venir et les actions directs qui en découlent.

### Cadre et objectifs de l'atelier

Cet atelier a permis de prolonger les échanges entre les membres du Cluster francophone débutés lors des webinaires et lors des ateliers régionaux de Tunis (2013), Bruxelles (2014), Paris (mars/avril 2015), Rabat (août 2015), la COP-21 (novembre 2015), Abidjan et Casablanca (2016) en tenant compte des retours des membres du Cluster au dernier questionnaire transmis.

Cet atelier a été organisé conjointement avec l'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) de l'Organisation internationale de la Francophonie et le Centre de Compétence Changement Climatique (4C) du Maroc.

Cet atelier a fait suite à la Conférence Climat de Bonn de mai 2017 et a permis de discuter des dernières évolutions des négociations au niveau international avant la COP-23 qui sera présidée par les Fidji. **Vingt-deux différents pays étaient représentés pendant l'atelier**<sup>1</sup>.

Le sujet des inventaires d'émission de GES a déjà été traité dans le cadre du Cluster, notamment lors d'un webinaire sur les systèmes institutionnels et de l'atelier de Paris en 2014.

Depuis, plusieurs pays ont pu avancer et consolider leur système national d'inventaire avec la mise en place d'un système institutionnel et d'une équipe structurée et formée permettant la mise à jour de l'inventaire sur une base régulière.

Le niveau d'expertise des experts nationaux fut très divers selon les pays et l'état de mise en place d'un système pérenne. **Les objectifs de cet atelier furent donc multiples :**

- Renforcer la capacité des inventaristes des pays francophones afin de tendre vers un système d'inventaire transparent et partagé ;

<sup>1</sup> Il s'agit de l'Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo Brazzaville, Côte D'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Haïti, Liban, Madagascar, Maroc, Niger, RCA, RDC, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tunisie.



- Echanger les expériences nationales sur les succès et les défis dans la réalisation des inventaires et sensibiliser à l'importance de la collecte de données pour l'inventaire ;
- Former les experts aux méthodes d'inventaire via des approches plus concrètes avec des exercices pratiques (une large place sera donnée à la manipulation de données et au développement d'exemples).

Les deux secteurs considérés lors de cet atelier ont été l'énergie au sens large (notamment avec le sous-secteur transport) et l'AFAT au sens large (mettant l'accent sur la représentation cohérente de l'utilisation des terres). Durant ces discussions sectorielles, les phases de collecte et de traitement des données ont été discutées.

L'appui d'experts de la FAO, de l'AIE du CITEPA et de l'IFEU a permis de renforcer la capacité des participants. Les experts internationaux et de certains pays membres du Cluster Francophone ont pu être consultés comme « personnes-ressources » pour répondre aux questions des participants.

## Contexte

Le Partenariat International sur l'Atténuation et le MNV a été créé en 2010 par une initiative de l'Afrique du Sud, de la Corée du Sud et de l'Allemagne. En 2016, celui-ci a été renommé le « Partenariat sur la Transparence dans l'Accord de Paris ».

Le Cluster Francophone du Partenariat a été créé en 2013 en collaboration organisationnelle et financière avec les administrations belge (SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement), française (Ministère de la transition écologique et solidaire) et suisse (Ministère de l'Environnement). Récemment, le Centre de Compétences Changement Climatique (4C) du Maroc a joint le Cluster.

Le Cluster a – tout comme le Partenariat - pour but d'élargir et d'approfondir les échanges d'informations, d'expertises et d'expériences, de bonnes pratiques ainsi que d'études de cas entre partenaires francophones concernant la transparence, et notamment :

- les inventaires d'émissions de GES ;
- le MNV (MRV en anglais) en général (dispositifs de mesure, notification et vérification) ;
- le suivi d'actions d'atténuation et des contributions déterminées au niveau national (NDCs en anglais) ;
- le suivi et l'évaluation (M & E en anglais) des actions d'adaptation,
- la transparence du support.